

FICHE DE POSTE	SALARIÉ·E POLYVALENT·E
SUPPORT D'ACTIVITÉS	TRAVAUX AGRICOLES

CONVENTION COLLECTIVE	ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (IDCC 3016) Emploi-repère : salarié-e polyvalent-e des ateliers et chantiers d'insertion
CONTRAT	Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) – Contrat initial 26h/semaine sur 6 mois Rémunération au SMIC horaire (1297,96€ bruts) Horaires de travail initiaux variables suivant saisonnalité, prioritairement en matinée
OBJECTIF	L'objectif du contrat est l'insertion socioprofessionnelle de personnes par la réalisation d'activités économiques, la formation et l'accompagnement vers l'emploi.
LOCALISATION	Début et fin de la journée de travail à La Roque d'Anthéron

TÂCHES TECHNIQUES À RÉALISER	ACCOMPAGNEMENT DE PARCOURS
<p><i>En équipe encadrée sur le jardin de La Roque d'Anthéron ou auprès de client·e·s, réaliser des travaux agricoles.</i></p> <p>► TRAVAUX POLYVALENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux d'aménagement agricole (serres, cabanon, irrigation, entretien de parcelle) ▪ Travaux d'aménagement de locaux (nettoyage, peinture, installation) <p>► MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de sols sous serre et en plein champ ▪ Semis et installation de plants agricoles et arboricoles ▪ Fertilisation de sols ▪ Surveillance et entretien des cultures ▪ Récolte des productions ▪ Préparation et conditionnement pour la livraison <p><i>Sur certains postes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Livraison et conduite de véhicules ▪ Commercialisation des productions ▪ Tâches de travaux paysagers <p>► TÂCHES TRANSVERSALES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurisation et sécurité des travaux ▪ Chargement / déchargement ▪ Entretien des équipements, véhicules et locaux ▪ Utilisation d'outils à main ▪ Utilisation de machines ▪ Utilisation d'équipements de sécurité <p>► APTITUDES ET EXIGENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en extérieur (intempéries, allergies) ▪ Efforts physiques (marche, posture debout et pliée) ▪ Port de charges, manutention ▪ Travaux en équipe 	<p><i>Durant le contrat de travail, mobiliser des temps de formation et d'accompagnement socioprofessionnel obligatoires avec un objectif d'accès à l'emploi.</i></p> <p>► CONSTRUIRE UN PROJET VERS L'EMPLOI</p> <p>S'orienter professionnellement, résoudre ses difficultés et mettre en œuvre un plan d'actions réaliste vers l'emploi (entretiens, rencontres et immersions en entreprise)</p> <p>► VALIDER DES REPÈRES PROFESSIONNELS</p> <p>En situation de travail, acquérir ou consolider des repères professionnels nécessaires pour accéder à l'emploi, en les évaluant régulièrement.</p> <p>► SE FORMER DURANT LE CONTRAT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valider des certifications durant le parcours : CLÉA, Sauvetage Secourisme au Travail, Code de la Route, CACES, habilitations, etc. ▪ Consolider des savoirs de base et numériques : préparation aux certifications, mise à jour de CV, utilisation de courriels, démarches dématérialisées, recherche d'emploi via internet, etc. <p>Bénéficiaire d'ateliers et ressources complémentaires : vie professionnelle, ateliers pédagogiques, inclusion numérique, alimentation, etc.</p>

► **CONTACT RECRUTEMENT**

Tel : 04 22 27 59 01 – Courriel : dominique.lebras@ams-environnement.fr / recrutement.iae@ams-environnement.fr